

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

MOTION SUR L'HEURE DE CLOTURE DE L'EMARGEMENT DU CONGRES DECENTRALISE

A la demande des Secrétaires régionaux réunis le vendredi 13 mai 2011, le Conseil fédéral décide de repousser l'heure limite d'émargement pour le congrès décentralisé de 14h00 à 15h00.

Contre : 1 ; pour : beaucoup ; blancs : 2.